



## **Déclaration du syndicat SUD**

### **En réponse au communiqué de presse**

### **de la Ville du 28 février 2022**

Le syndicat SUD répond à la Ville et dénonce le dialogue social « sauce maison Saint-Herblain ».

**En résumé, la Ville manifeste un désintérêt -pour ne pas dire un mépris- total envers l'organisation syndicale SUD qui a obtenu 43,55% des voix aux dernières élections professionnelles... mais considérée comme minoritaire par la Ville de Saint-Herblain... est-ce la peine de rappeler que le taux de participation à ses élections était de 53,6% ?**

**Est-ce que Sud est allé discréditer la majorité en place sous prétexte qu'elle a été élue avec 3500 voix au 2e tour, pour une population de près de 50 000 habitants, ce qui correspond à 11% des inscrits sur les listes électorales ! Non, si nous dénonçons l'indigence de la Ville, c'est bien sur le fait que les conditions de travail des agents se dégradent de plus en plus, et que la souffrance au travail n'a jamais été aussi frappante.**

**Doit-on balayer la parole d'un syndicat parce qu'il n'est pas majoritaire... il faut que la Ville soit aux abois pour ajuster ainsi une coquille vide... ne rien miser sur le concret, mais tout sur l'agressivité.**

**Le syndicat SUD a régulièrement invité la Direction générale et l'Adjoint au personnel à venir longuement s'immerger dans le quotidien des agents...rien, le néant... on comprend mieux pourquoi ces décideurs ignorent à ce point les souffrances de leurs employés... rien ne remplace la réalité du terrain. Se terrer dans leur tour d'ivoire en aboyant sur le syndicat SUD ne va rien résoudre.**

**Alors oui c'est vrai, SUD n'est pas un syndicat maison, nous sommes ouverts au dialogue, mais nous refusons la cogestion, car nous défendons les intérêts des agents. La Ville doit accepter les critiques et construire à partir de là. La Ville doit entendre la parole du syndicat Sud comme celle d'un partenaire et non celle d'un adversaire qu'il faut mettre à terre. Cette Ville qui ne comprend pas la mobilisation des agent.es, qui s'en indigne en bafouant les règles élémentaires du dialogue social... refuse de recevoir les représentants des agent.es ! La Ville veut faire croire l'air de rien que le syndicat SUD n'aurait pas sollicité de rendez-vous, avant ou après le préavis de grève... alors que pendant la durée du préavis la Ville a l'obligation de mener des négociations (article L. 2512-2), en clair « de recevoir l'organisation syndicale SUD ».**

**Force est de constater que la Ville de Saint-Herblain fait une nouvelle fois le choix d'ignorer et de mépriser ses agent.es ainsi que l'organisation syndicale SUD** en refusant de les rencontrer et de dialoguer sur leurs revendications ; une première fois lors du rassemblement du 3 février dernier et rebelote pour la mobilisation du 1er mars...

Pour information, une réunion était prévue le lundi 28 février à 16h ; ce même jour à 12h30 sans aucune explication, le syndicat SUD a été informé que l'adjoint au Personnel annulait ce RDV.... Préférant, semble-t-il, se concentrer sur un communiqué de presse particulièrement agressif. C'est vraiment l'hôpital qui se moque de la charité, on n'a jamais vu ça. Ce comportement constitue un acte d'hostilité inacceptable, une véritable campagne de désinformation orchestrée la veille d'un mouvement de grève !

Cette attitude irrespectueuse et hautaine à l'égard du syndicat Sud est la même que celle utilisée parfois contre les agents, engendrant ainsi un mécontentement et une colère qui ne cessent de monter.

**Les agents méritent mieux que ça !**

La Ville déclare dans la presse qu'elle : « perçoit une stratégie de pourrissement de la situation ». C'est vrai, elle en porte la responsabilité !

La Ville déclare aussi que « L'attitude de ce syndicat nuit clairement au service rendu aux familles. » C'est mensonger, les parents d'élèves ont demandé à la Ville par le biais d'une pétition de répondre aux revendications en rencontrant le syndicat SUD, beaucoup d'entre eux nous soutiennent. Les agent.es attendent toujours la venue de l'adjoint au Personnel dans les écoles. Celui-ci s'y était engagé en 2021.

**La Ville veut faire croire à la population et aux parents des enfants scolarisés que les services déficients rendus le sont par la faute de notre syndicat ! Ils n'assument rien !**

Les agents sont au bout du rouleau, la Ville ne s'intéresse qu'au service public, quitte à broyer certains agents si nécessaires. Le personnel manque, le travail en mode dégradé se généralise, le management demeure autoritaire, agressif, vertical. La Ville protège ses directeurs et cadres coûte que coûte, quand ils fautent et mettent leurs agents injustement sous pression. C'est le syndicat SUD qui est responsable de ça ??

Pour la Ville c'est l'application de l'autorité qui supprime tout le reste, notamment au détriment de la bienveillance et de conditions de travail décentes.

La Ville déclare que le mouvement de grève est une « posture d'un syndicat minoritaire » dans la perspective des élections professionnelles prévues en décembre prochain. C'est un argument pêché dans les égouts ? Détourner ainsi le débat qui dérange en le déplaçant sur un terrain électoral sonne comme un aveu d'une collectivité qui ne sait plus quoi répondre sur le fond du problème.

**La Ville affirme que les débrayages du midi sont conçus pour nuire aux familles, c'est faux!** Les agent.es de Saint-Herblain n'ont pas de gros salaires, débrayer le midi pour beaucoup constitue un moyen de faire grève sur leur temps de repos pour ne pas perdre d'argent... de plus, si la grève n'impacte pas le service public, la Ville ne réagit jamais ! Quel cynisme ! C'est ainsi, il faut rappeler qu'un syndicat existe par le dialogue (ici on nous le refuse), puis le recours à la grève et à la presse. L'adjoint au personnel nous a récemment affirmé ceci : "heureusement que c'est nous qui décidons et pas vous"... il faudrait en plus être d'accord avec tout par principe ?

Il est important de rappeler que cette grève concerne tous les agent.es de la mairie et pas seulement nos collègues des écoles. Le malaise est général.

Revenons aux sujets qui fâchent car la collectivité noie le poisson !

**La Ville n'a toujours pas répondu à notre demande de transparence sur les montants des primes à la Ville de Saint-Herblain, que tente-t-elle de cacher ?** De la même manière nous attendons encore et toujours de la transparence sur la dotation des véhicules de fonction à certains cadres de la Ville, sans oublier l'attribution des places de parking à la mairie de Saint-Herblain.

Qu'en est-il de notre demande concernant les chèques déjeuner, un jour travaillé= un chèque déjeuner : c'est pourtant simple... la Ville voudrait-elle temporiser pour faire des économies ? Et le passage des ratios pour avancements de grades, de 70 à 100% ?

Et l'élargissement des horaires atypiques au samedi comme recommandé par la DGAFP ?

Enfin, qu'il en déplaise ou non à la Ville de Saint-Herblain, notre demande d'augmentation de 200 € par mois n'est pas démagogique. De nombreux agent.es ont des salaires qui approchent du smic, principalement de la catégorie C, la plus basse, et certains fonctionnaires de catégorie B verraient même leur salaire rattrapé par le niveau du smic.

Nous ne comprenons pas que la Ville de Saint-Herblain ne veuille pas ouvrir de négociations sur ce sujet. Que dire des précaires, des contractuelles, des assistantes maternelles.... qui sont exclues de tous les dispositifs visant à améliorer le pouvoir d'achat des agent.es.

Le syndicat SUD a bien remarqué la proposition électorale d'une candidate aux élections présidentielles bien connue par les élu.es majoritaires, qui souhaite dès son arrivée au pouvoir augmenter le SMIC de 200 euros net par mois !

Ce qui nous intéresse c'est évidemment le bien-être des agents au travail doublé d'une rémunération décente. A bon entendeur !

**Le syndicat SUD appelle solennellement la Ville à renoncer à ce bras de fer et à prendre en compte les demandes du syndicat SUD**, notamment en ce qui concerne une revalorisation des salaires et de meilleures conditions de travail. Si nous obtenons clairement satisfaction sur ces points, nous appellerons à la levée du mouvement.